



« Bolos » ?



La Fnac vient de se casser les dents sur un arrêt de la Cour de Cassation où elle s'était pourvue pour contester la décision d'un établissement (Part Dieu) de procéder à l'examen des comptes de l'Ets.

Dans beaucoup de magasins où la CGT est présente, l'expertise des comptes a été votée en CE et a été aussitôt contestée par la Fnac devant les TGI et les Cours d'appel.

C'est le coup d'arrêt final que viennent de siffler les juges.

L'examen annuel des comptes, possibilité laissée par le législateur à l'époque, permet à des élus qui ne sont pas des spécialistes, loin de là, de comprendre ce que disent les chiffres et de relativiser les annonces « catastrophistes » délivrées en interne pour justifier de mesures contestables.

Ce qui avait permis il y a quelques années de contester en justice et avec succès les libertés prises par la boîte pour bricoler l'intéressement annuel au détriment des salariés.

Cette analyse permet aussi de porter un regard documenté sur la politique sociale qui découle des seules décisions et justifications de la direction de la société.

On comprend mieux l'acharnement et les dépenses dans des cabinets d'avocats exposés par la Fnac pour empêcher les élus locaux de fouiller leur nez dans les comptes et d'en comprendre les mécanismes, ça pourrait nourrir la contestation.

C'est plus facile de persuader des « bolos » de ce qu'est la bonne parole !

Ainsi, pour ceux qui suivent, la variation des frais de siège qui dépend de la seule volonté de la Fnac pourra amener un magasin à être considéré comme « dans le rouge » et justifier de ne pas embaucher alors que l'on croule sous les tâches et la polyvalence. Ça vous parle ?

Tenter de bâillonner les élus devant les tribunaux était bien le but poursuivi, c'est donc loupé mais pas pour longtemps puisque les CE vont disparaître.

La boîte a trouvé un autre biais, par l'intermédiaire de l'accord de CSE qui entrera en vigueur sous peu, en effet il y est prévu que seul le Comité Social Economique Central pourra disposer de cette possibilité.

Pour l'instant, ça semble plié pour les « Fnac d'en bas », selon la volonté de la Fnac et de ses cocontractants, nous pourrons nous vautrer dans l'ignorance et l'inaction qui va avec pour le plus grand bonheur des dirigeants.



TÉLÉCHARGER L'APPLICATION...

SUR L'APPLE STORE
ET SUR GOOGLE PLAY

